

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2007027**

**Signataire : MB/ED/NH**

**OBJET :Centre Communal d'Action Sociale et services sociaux - modification de façade et mise en place d'un élévateur "handicapés". Approbation du bilan global prévisionnel. Autorisation donnée au maire de signer et déposer la déclaration de travaux.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le bilan global prévisionnel,

Vu l'article L 422-1 du code de l'urbanisme,

Sur avis favorable de la Commission gestion de patrimoine, transports, circulation et stationnement.

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

Article 1 : approuve le bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet à 80 000 € TTC.

Article 2 : autorise monsieur le Maire à signer et déposer la déclaration de travaux relative à cette opération.

La dépense correspondante sera imputée au budget communal sur le 102-2313/520.

Pour le Maire

L'adjoint délégué